Déclaration Liminaire
CDAS du Var du 16 mai 2023

Monsieur le Président,

Solidaires Finances ne peut pas débuter ce 1er CDAS sans condamner au préalable la réforme des retraites. Les agents du Ministère, actifs ou retraités, se sont mobilisés à plusieurs reprises pour afficher leur détermination à refuser ce projet de réforme.

Solidaires Finances, ainsi que l'ensemble des organisations syndicales du Ministère, exigent le retrait pur et simple de ce texte qui est à la fois injuste et porteur d'inégalités inacceptables qui viennent s'ajouter à la hausse des prix et à l'absence de revalorisation conséquente des salaires. Sans entrer dans le détail, nous estimons que d'autres solutions existent et que le financement des retraites peut être assuré durablement sans pour autant imposer un report de l'âge légal de départ et un allongement de la durée de cotisation.

L'instabilité politique et sociale couvent dans notre pays, il faudrait être sourd ou aveugle pour ne pas l'entendre ou la voir. Ainsi, le sujet du pouvoir d'achat est prégnant, et le besoin d'une meilleure répartition des richesses est criant.
Dans ce contexte de crises successives (sanitaire, sociale), plus que jamais, l'action sociale doit répondre aux besoins des agents et de leurs familles. La question est de savoir si l'action sociale reste une préoccupation majeure de notre ministère ? Nous en doutons fortement depuis plusieurs années, l'administration la déstructure, la démantèle, pour mieux l'affaiblir.

C'est ce que nous ne cessons de dénoncer et de combattre, et que nous continuerons de faire pour et dans l'intérêt du plus grand nombre.

Or, pour Solidaires Finances, force est de constater que la régionalisation du réseau ainsi que la spécialisation régionalisée annoncée de chaque délégué départemental n'est pas une solution.

La création d'un échelon hiérarchique régional ne résoudra rien et met en péril la proximité, qui est prioritaire en matière sociale.
C'est pourquoi, Solidaires Finances réaffirme son attachement à un réseau de proximité de l'Action Sociale avec le maintien, à minima, d'un délégué par département sur tout le territoire.

En effet, le relais local est indispensable afin d'assurer l'accès à l'intégralité des aides et

des prestations, pour tous les agents du Ministère, actifs ou retraités, quelle que soit leur situation professionnelle, personnelle ou géographique

Le processus de mise en vente des résidences EPAF, fermées depuis le 1er janvier 2022, est toujours en cours. Peu d'informations complémentaires sont disponibles à ce stade et la Direction de l'Immobilier de l'État (DIE), en charge du pilotage, ne peut fournir de calendrier précis. La promesse initiale de vendre à des professionnels du tourisme social semblerait bien oubliée... En attendant, EPAF a pris en charge les frais de gardiennage de ces résidences vides jusqu'au 31 décembre 2022, avant de passer la main aux Directions Départementales ou Régionales des Finances Publiques qui doivent assumer financièrement à leur tour l'impréparation du dossier. Solidaires Finances a toujours été opposée à la mise en vente de ces résidences que l'État propriétaire a laissé sciemment se dégrader afin de mieux justifier la cession de ce patrimoine des agentes et des agents du ministère.

Enfin, la montée en gamme des centres de vacances conservés a commencé. Les travaux proposés pour remettre à neuf les bâtiments sont certes une bonne chose mais cela ne doit pas se faire au détriment des possibilités financières des personnels du ministère à faibles revenus ; les inquiétudes sur une possible augmentation des tarifs sont réelles
Solidaires Finances rappelle ses revendications en matière d'action sociale :

• augmenter la dotation budgétaire,
• maintenir un lien de proximité entre la délégation et les agents,
• défendre les emplois du réseau
.
L'action sociale doit bénéficier de véritables moyens humains et financiers.

En ce qui concerne l'ordre du jour :

Le montant du CAL est en hausse, 53 739 euros par rapport à 2022 (51 180 €), mais c'est sans tenir compte de la période inflationniste que nous vivons. Nous dénonçons toujours et encore la réserve budgétaire mise en œuvre qui est un véritable hold-up.
Et de nouveau Solidaires Finances Publiques s'interroge sur l'utilisation de la réserve nationale de 6 %.

Le solde prévisionnel de 2023 est faible 450,52 €, cette année encore les actifs ne pourront bénéficier d'aucune prestation. Nous sommes toujours contraints de faire des choix arbitraires pour en réduire les coûts.

Concernant le titre-restaurant, Solidaires Finances revendique :

- une valeur faciale minimale à 10 €, avec une prise en charge ministérielle de 60 % ;
- une revalorisation régulière en fonction de l'évolution du coût de la vie ;
- une modulation en fonction de l'indice et l'inclusion de la subvention interministérielle restauration

Dans une période de crise économique, marquée par la baisse du pouvoir d'achat, la dislocation des administrations du ministère, l'aggravation des conditions de travail et son lot de suppressions d'emplois depuis plusieurs années, nous dénonçons la réduction de crédits alloués à la politique d'action sociale dans notre Ministère et nous exigeons que celle-ci demeure une priorité ministérielle.